

# Compte rendu du SamedICEM

10 octobre 2015

Ecole de Walheim, classe de Florence L.

*Compte rendu réalisé grâce aux notes de Guillaume Buecher*

## Comment mettre en place un conseil d'élèves dans la classe ? Comment apprendre à utiliser les messages clairs ?

21 personnes étaient présentes à cette rencontre dont deux personnes qui venaient pour la première fois. Ce fut une rencontre riche et dynamique.

Cette rencontre fait suite à la réflexion très fructueuse sur la coopération lors du forum de la rentrée (compte-rendu dans ce numéro) et déjà lors de la rencontre fin mai. Nous avons également abordé le conseil dans le cadre des pistes par rapport à des enfants difficiles.

Elle arrive aussi en écho aux nouveaux programmes d'enseignement civique et moral (EMC) Le conseil ainsi que le message clair apparaissent dans les actions à mettre en œuvre.

En 2002, nous avons déjà « le débat réglé » dans les programmes et bien des enseignants ont tenté de mettre en place des conseils dans leur classe. Cette pratique ne s'improvise pas et il nous paraît important de bien cerner les enjeux, les protocoles possibles ainsi que les difficultés, pour éviter que ces réunions d'enfants n'aggravent les conflits dans les classes.

En Pédagogie Freinet et Pédagogie Institutionnelle, les pratiques du conseil sont expérimentées depuis de longues années et nous pouvons nous appuyer sur un certain nombre de descriptions et de réflexions à ce sujet. C'est important pour prendre de l'assurance !

Cet après-midi, après un rapide sondage, il s'avère qu'un grand nombre de personnes présentes a déjà mis en place des conseils. Nous listons les questions qui se posent et cette liste servira de trame à nos échanges.

### Les intérêts à mettre en place un conseil ?

- **Différer la régulation des conflits.** Le problème ne va pas être traité « à chaud » mais reporté au moment du conseil (sauf urgence liée notamment à la sécurité). Les enfants font l'expérience de la prise de recul. Le débat sera dépassionné.
- **Laisser une place aux élèves pour agir sur la vie de la classe,** ce qui signifie que le conseil est très lié à la vie de la classe et qu'il n'a de sens que lorsque l'adulte laisse un peu de son pouvoir aux enfants, qu'ils peuvent effectivement avoir un avis sur certaines activités ou organisations.
- **Travailler à la mise en place de l'empathie dans sa classe,** grâce à l'expression personnelle, à l'expression des émotions et à l'écoute.
- **Apprendre à être « un parmi les autres ».** Chaque enfant est écouté et respecté, ses compétences sont reconnues et il peut participer à la vie du groupe.
- **Apprendre à se réjouir de ce qui est positif,** grâce aux félicitations notamment.

### Quels arguments pour la hiérarchie, les parents ?

- Pas de souci cette année, on peut se référer au programme d'EMC qui fait explicitement référence au « conseil d'élèves » (sans en préciser le cadre, le contexte, les intentions...).

## Qu'est-ce qu'un conseil d'enfants ?

### Le principe

C'est la réunion de tous les enfants de la classe avec l'enseignant, où ensemble, on gère la vie de la classe, ce qui va bien et ce qui ne va pas bien. Dans ce lieu de gestion, chaque enfant a sa place et sa parole est respectée. Ce n'est pas un tribunal où l'on cherche des coupables, mais un lieu où l'on apprend à se comprendre et à s'entraider, où la créativité partagée permet de trouver des solutions inédites à des situations parfois délicates. Cette réunion, régulière, hebdomadaire change véritablement le climat de la classe. Chaque enfant sait que ses idées mais aussi ses inquiétudes et ses problèmes relationnels avec les autres vont être pris en compte. Il sait que des solutions peuvent être trouvées. Cette confiance permet une disponibilité plus grande pour les autres apprentissages.

Les enfants ne sont pas spontanément prêts à parler et à prendre des initiatives. Il s'agit de les mettre en situation d'apprentissage avec des essais de prise de parole, des reformulations, le droit à l'erreur et des moments d'évaluation de ce qui s'est passé.

Sincérité, émotion, plaisir humour ponctuent régulièrement ces réunions.

Référence :

*Le conseil, clé de voûte  
de l'organisation coopérative.*  
Jean Le Gal

Chantiers n°31, à retrouver sur notre site

### Quels contenus ?

Présentation du protocole décrit par Martine Boncourt dans son livre sur l'autorité

« *L'autorité à l'école, mode d'emploi* »,  
Martine Boncourt, Esf Editeur, 2013

Le conseil se déroule en quatre temps :

- **Rappel des règles** et décisions du dernier conseil
- **Des propositions** pour donner du sens au conseil. Elles sont axées sur les activités de la classe (responsabilités, correspondants, sorties, exposés...)
- **Les « critiques »** pour apprendre à médier par les mots et éviter le passage à l'acte.
- **Les félicitations**, un des moments les plus constructifs du conseil. C'est la reconnaissance des actes positifs. Les félicitations adressées à l'un peuvent influencer le comportement des autres.

Ces points sont définis dans un ordre différent dans certaines classes. Parfois, on aime commencer par les félicitations !

### Besoin des règles pour y faire références durant le conseil

Les enfants constatent rapidement qu'ils ont des droits mais que ces droits impliquent des responsabilités et des devoirs, qui conduisent à l'élaboration de règles. Ces règles sont rédigées collectivement et constituent un écrit de référence pour la vie de la classe. Elles sont appelées à être modifiées et complétées durant l'année.

### Quelles pratiques dans nos classes ?

#### • Durée et fréquence

La régularité est importante pour sécuriser les enfants. Ils doivent être sûrs que le conseil aura lieu. Le rythme hebdomadaire semble le plus intéressant. La réunion dure trois quarts d'heure à une heure au CM et plutôt une demi-heure au cycle 2.

Les enfants ont besoin de sentir que l'enseignant prend le conseil au sérieux et compte sur les élèves. Il peut le rappeler dans la semaine, suggérer que tel ou tel point pourrait être discuté en conseil.

#### • La gestion de la parole

C'est généralement le rôle du président. Là, nous avons constaté que les pratiques étaient très variées.

En début d'année, l'enseignant préside jusqu'à ce qu'il sente les élèves capables de remplir cette fonction (Florence L.). Se pose alors la question des critères qui permettent de définir qu'un élève « est capable » de présider le conseil.

S'il existe des ceintures de comportement dans la classe, on peut s'y référer pour fixer un seuil à partir duquel on peut être président du conseil.

Au cycle 3, on peut essayer avec les enfants volontaires. Dans certaines classes, il est élu. Chaque président peut présider deux conseils.

Dans le fichier PEMF « Coopération citoyenne », une fiche spécifique aide les enfants à présider un conseil.

En annexe 1 (voir page suivante), Florence L nous livre son protocole du conseil en CM2, qui est collé au début du cahier de comptes-rendus, avec ces mots très justes :

*Tout ça a l'air un peu strict, mais je me rends compte que c'est la solennité du moment qui permet de sacraliser en quelque sorte les paroles qui s'échangent à ce moment-là, et donc de sortir du blabla permanent, qui vide nos mots de toute valeur...*

Pierre a également mis en service une fiche-guide dans sa classe :

## Fiche pour le président du conseil

*Dire :*

« Je déclare le conseil de classe ouvert.

Je rappelle les règles :

- j'écoute celui qui parle
- je ne répète pas ailleurs ce qui se dit au conseil
- je ne me moque pas
- je lève le doigt pour prendre la parole »

« Nous commençons par :

1) Rappeler ce qu'on a dit la semaine dernière (voir le cahier du conseil)

2) Les félicitations et les points positifs de la semaine

Qui veut dire quelque chose ?

*Donne la parole à ceux qui lèvent le doigt*

3) « les critiques et les points qu'on peut améliorer »

*Donne la parole à ceux qui lèvent le doigt*

*Si un enfant est critiqué, il a le droit de répondre pour s'expliquer. Il faut lui donner la parole.*

4) Les décisions, les votes,...

*Pour finir, dire :*

« Je déclare le conseil fermé ».

L'enseignant peut présider le conseil, surtout dans les petites classes où les prises de paroles doivent encore être encouragées, reformulées et l'écoute exigée.

Il s'agit de savoir arrêter un échange qui s'enlise ou devient trop répétitif. Une collègue disait que dans sa classe, le président peut dire « blabla » quand il sent que le groupe a fait le tour de la question. Pas forcément facile !

### • Quel ordre du jour ?

Au cours de la semaine les enfants ont noté leurs interventions sur un petit papier en vue du conseil à venir. On utilise un code couleur (une couleur par type d'intervention). Ces papiers sont placés dans une boîte et l'ordre du jour est fixé par l'enseignante (Florence).

Certaines classes utilisent un affichage avec également un code couleur selon les interventions : félicitations, critiques ou propositions.

Chez Marie, on ne s'inscrit que le jour du conseil.

Les demandes d'interventions peuvent également être notées dans un carnet au fur et à mesure dans la semaine.

### • Comment faire pour que les critiques n'englobent pas les conseils ?

Florence L. fait l'ordre du jour à partir des demandes d'interventions affichées (petits papiers de couleur). Ce travail en amont permet de regrouper les critiques qui sont de même nature ou qui concernent le même enfant, pour ne pas éterniser le débat.

Dans la classe d'Annie : on ne peut « critiquer » que si on a signifié à l'autre son dérangement (**fiche du stop** chez Claudine).

## La fiche du STOP

Parfois je me sens agressé :

- quand je me fais bousculer
- quand on me tape ou on me pince
- quand on me crie dessus
- quand on se moque ou qu'on m'insulte
- quand on me dit que je suis nul

### Que faire ?

1. Je dis STOP ou ARRÊTE
2. Je demande POURQUOI ?
3. J'essaie de discuter
4. Si ça ne marche pas, j'en parle à un adulte ou je propose qu'on en discute à la réunion de classe.

## Fonctionnement du Conseil

- ◆ Le **président de séance** est choisi par la maîtresse.
- ◆ Il prépare l'ordre du jour en lisant les demandes signalées sur la feuille annexe.
- ◆ Le président de séance désigne le ou la **secrétaire** de séance et deux **régulateurs**.
- ◆ Le président ouvre le Conseil en disant : « Le Conseil est ouvert. »
- ◆ Le président rappelle chaque fois les 3 règles fondamentales : 1. On ne se moque jamais de quelqu'un. 2. Chacun peut exprimer son avis. 3. Chacun a le droit d'être écouté.
- ◆ Les régulateurs veillent au respect des tours de paroles (attribués par le président de séance) et si nécessaire indiquent à voix haute les **avertissements**. Le 3<sup>e</sup> avertissement conduit à la sortie du conseil (chaise reculée : perte du droit à la parole pour le reste de la séance).
- ◆ **Le président lit l'ordre du jour** : les félicitations, les critiques, les propositions.
- ◆ Le président donne la parole au **secrétaire qui relit les décisions du Conseil précédent** et il demande si les décisions ont bien été appliquées.
- ◆ Le président distribue la parole pour les **félicitations**.
- ◆ Le président donne la parole aux élèves qui veulent émettre des **critiques**. Une fois le plaignant entendu, le président fait entendre les **témoins**.
- ◆ Le président fait entendre les **propositions de réparation**, retient et reformule la réponse qui peut satisfaire le plaignant. Il demande aussi à **l'élève critiqué** s'il est prêt à réparer son erreur de comportement de la manière proposée.
- ◆ Le Conseil fait explicitement **référence aux lois et règles** en vigueur dans la classe et l'école, et si besoin peut créer ou modifier une règle.
- ◆ Le Conseil peut émettre un simple **avertissement** en demandant que le comportement ne se répète pas. D'autres sanctions suivront seulement si la parole n'a pas été respectée.
- ◆ Pour vérifier que la majorité est d'accord, le président peut faire **voter à main levée**.
- ◆ Si le Conseil ne trouve pas de solution, il peut faire appel à la maîtresse qui entendra les élèves concernés en dehors du Conseil.
- ◆ **Le secrétaire note la réparation demandée** dans le cahier du Conseil.
- ◆ Un même élève peut recevoir des félicitations et des critiques dans le même Conseil : ce sont les actes qui sont jugés, par la personne.
- ◆ Le président donne la parole pour les **propositions** (organisation de la classe, projet, activité...) s'il y en a. Le secrétaire note les décisions prises éventuellement.
- ◆ **Il clôt la séance** à l'heure prévue et éventuellement **signale les points reportés** au prochain ordre du jour. Il vérifie que le secrétaire a bien enregistré les décisions en les relisant.
- ◆ **Pendant tout le Conseil, la maîtresse est présente, garantit le respect du protocole, des personnes et des objectifs de l'école. Elle peut donner son avis et si besoin suspendre la séance.**

C'est le moment aussi d'introduire **le message clair**. Les enfants apprennent à se parler, à exprimer clairement une demande, à se mettre en situation de communication réelle où les deux interlocuteurs se regardent et s'écoutent.

• **La place de l'enseignant**

Est-ce que l'enseignant doit alimenter le débat, pousser les enfants à aller plus loin ?

« Je félicite parce qu'il est gentil. » C'est acceptable bien sûr mais l'enseignant peut aussi inciter les enfants à enrichir leur expression à l'aide de quelques questions : Est-il toujours gentil ? Est-ce que ça a changé ? Est-ce qu'il s'est passé quelque chose de particulier cette fois ? »

L'enseignant rappellera aussi, à différents moments de la classe, que pour telle ou telle questions ou réflexion, on peut faire appel au conseil.

« Maîtresse, on devrait raconter nos expériences de sciences aux correspondants.

C'est une bonne idée, mais il faut trouver sous quelle forme ? Un texte ? Des photos ? Des schémas ? Réfléchissez et on pourra en discuter au conseil. »

Les enfants comprennent que l'enseignant leur laisse effectivement un pouvoir de décision, dans le cadre des règles et des objectifs de l'école. C'est cette cohérence-là de l'enseignant qui va apporter la confiance au groupe.

• **Organiser le suivi de ce qui se dit ou se décide au conseil**

Les décisions prises au conseil prennent de la valeur parce qu'elles sont formulées clairement et mises par écrit dans un cahier. Ces écrits servent de référence pour une discussion ultérieure ou pour des rappels dans la journée de classe. Cela signifie qu'il faut un secrétaire de séance, qui peut être l'enseignant, surtout dans les petites classes, mais aussi un élève dans les grandes classes.

Pour faciliter la tâche du secrétaire en CM2, Florence L. nous livre sa fiche d'aide :

*« Il s'agit d'une trame de compte-rendu que j'ai élaborée cette année afin de faciliter le travail du ou de la secrétaire de séance, qui réalise une tâche éminemment complexe pour synthétiser et écrire sans aide tout ce qu'on vient de dire, mais j'avoue que je suis généralement favorablement étonnée ! »*

Séance du .....  Président : ..... Secrétaire : ..... Régulateurs : ..... .....  Félicitations à : ..... ..... ..... ..... ..... .....  Problèmes  1) ..... .....  Solution ou sanction : ..... ..... ..... .....  2) ..... .....  Solution ou sanction : ..... ..... ..... .....  3) ..... .....  Solution ou sanction : ..... ..... ..... .....  Propositions :  1) de ..... : ..... .....  Avis du conseil : ..... .....  2) de ..... : ..... .....  Avis du conseil : ..... .....
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Si les décisions prises ne donnent pas le résultat escompté, notamment au sujet du comportement d'un élève qui récidive souvent et perturbe la classe, malgré les conseils donnés et les engagements pris, l'enseignant intervient (en tant qu'adulte responsable) pour poser une sanction, en dehors du conseil, en lien avec les règles de la classe.

« Pour le moment tu n'as pas l'air de comprendre... » (Claudine)

### Quelles sanctions possibles :

référence :

*Sanction et pédagogie* (Eirik Prairat)  
*Des mesures disciplinaires aux sanctions éducatives.*

*Chantiers n°32*, à retrouver sur notre site.

Nous avons listé quelques sanctions utilisées dans nos classes :

- privé de parole au conseil
- écarté temporairement du groupe classe, par une place un peu à l'écart par exemple.
- fiches de réflexion (Annie) travail long avec des allers-retours entre l'enseignant et l'élève jusqu'à la rédaction finale de la fiche. (On les trouve dans Chantiers 32, suite à l'article de Jean Le Gal sur le Conseil. A retrouver sur notre site)

- la sanction comme un processus (Guillaume)
  - reconnaître l'erreur
  - présenter des excuses
  - réfléchir (par écrit)
  - finalement être rétabli dans ses droits

### • Peut-on mettre en place le conseil à la maternelle ?

A l'école maternelle, les échanges devront être encadrés par des histoires, des images ou des objets. Nous avons évoqué l'exemple d'une enseignante de maternelle qui sélectionne un problème à traiter et qui apporte au groupe classe un objet, un poster, un texte qui induit la discussion. Cette fois, la proposition ne vient pas des enfants mais il s'agit d'un constat qui concerne tous les enfants (exemple des branches cassées aux arbustes de la cour).

La littérature de jeunesse permet de trouver des albums qui traitent des émotions, de la résolution des conflits.

Des exemples parmi les grands classiques :

- *La brouille* - Claude Boujon
- *Marcel et Hugo* – Anthony Brown
- *Tiens bon Ninon* – Nadja –

Il y a maintenant d'autres aventures de Ninon,

toujours dans l'amitié, la coopération, la peur « des grands »...

- *Dans la cour de l'école* – Christophe Loupy (album sans texte)

- *Léo Corbeau et Gaspard Renard* - Olga Lecaye (Les petits enfants du corbeau et du renard et une vieille querelle jamais oubliée)

On peut mettre en place également un tableau des interactions positives (Annie) « ce que je suis capable d'aider les autres à faire » (attacher sa veste, aller aux toilettes...)

### • Des actions qui prolongent le conseil.

#### La médiation

Pierre nous relate une expérience mise en place cette année dans son école. Il s'agit de nommer des médiateurs pour la récréation. Ils changent tous les jours et portent un gilet fluo. Les élèves qui ont des soucis avec leurs camarades pendant la récréation vont voir les médiateurs, avant de venir se plaindre auprès des enseignants.

La question qui se pose est celle de la formation de ces médiateurs. Est-ce que tous les enfants sont capables d'être médiateurs ?

Nous en revenons tout naturellement à la formation au message clair.

## Le message clair

De nombreuses ressources très intéressantes sur ce sujet se trouvent sur le site de l'ICEM34, notamment sur l'origine de ce concept, les échanges qu'il y a eu dans le mouvement, de nombreux exemples, une bibliographie...

<http://www.icem34.fr/index.php/ressources/classe-cooperative/les-messages-clairs>

Marine a conçu une belle séquence d'apprentissage du principe du message clair pour ses élèves de CM1. Son travail paraîtra dans le numéro 36 de *Chantiers*.

25

A voir aussi : Une petite vidéo avec un jeu de rôle joué par des élèves.

<http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/41079>

### Autre bibliographie encore citée dans l'après-midi :

Le livre qui est devenu un outil au quotidien pour beaucoup de collègues et maintes fois cité dans notre revue :

*Apprendre avec les pédagogies coopératives -  
Sylvain Connac – esf Editeur*

Le dossier :

*Coopération, citoyenneté  
Pour agir maintenant sur son milieu  
Editions ICEM*

Il comporte 43 fiches pour les élèves et les enseignants à utiliser afin d'enrichir la culture de la classe et tenter de dépasser difficultés ou problèmes d'organisation selon 6 domaines :

- autour du conseil
- autour des lieux de parole
- autour de la vie du groupe dans la classe
- autour des moments de travail
- autour des projets de la classe
- autour de la communication.

Le livre avec CD :

*Des mots à dess(e)in*  
4 auteurs et un illustrateur  
édité par la Fondation de France et préfacé par  
Philippe Merieu.

« À partir d'images de type BD, le maître engage les élèves à analyser des situations et des comportements. Cette analyse les conduit à élaborer collectivement des principes et des règles de vie. »

L'outil comporte 60 fiches élèves et 60 fiches enseignant.

Un livre présenté dans *Chantiers n°24*  
*L'école, le désir et la loi*  
*Fernand Oury et la pédagogie institutionnelle*  
Raymond Bénévent, Claude Mouchet

On peut y lire en page 412 ces mots de Fernand Oury, en parlant du conseil :

*« Il faut prendre garde que les conflits verbalisés, intellectualisés, risquent de s'éterniser et que le danger existe de cultiver la redondance et l'exhibitionnisme des bavards et des comédiens qui utilisent la réunion comme une arme. Il y a certes un progrès. Le « J'te critique au conseil » a remplacé le coup de pied mais le progrès ne sera décisif que lorsque les conflits seront devenus intéressants. »*

### **Prochaine réunion :**

28 novembre

à Thann

**Comment organiser le travail personnel ?  
Qu'est-ce que les enfants peuvent faire en  
autonomie ?**

**Est-ce qu'ils peuvent choisir ?  
Faut-il utiliser des plans de travail ?  
Sous quelles formes ?**